



Maroc

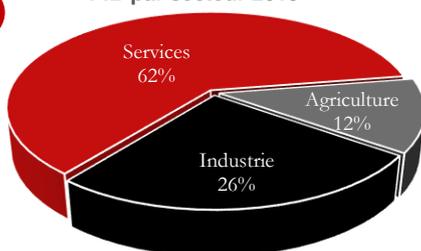


Population en millions (2018)	36,03
Superficie en km ²	446 300
PIB en milliards US\$ (2018)	118,5
Classement IDH (2018)	120 de 188

Économie

118,5 mrd. US\$

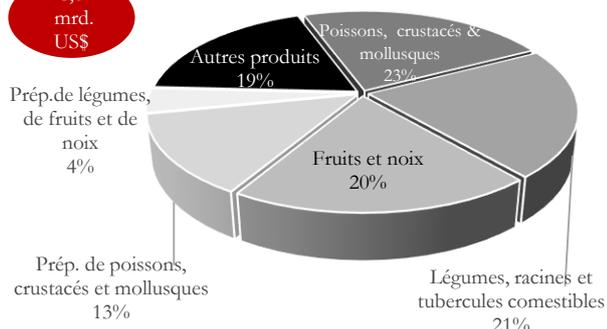
PIB par secteur 2019



Ø Croissance du PIB en % (2014-2018)	3,1
PIB par habitant en US\$ ¹ (2018)	3 357
Population âgée <15 ans en % (2019)	27,2
Population urbaine en % (2019)	62,5
Taux d'alphabétisation en % (2018)	73,75

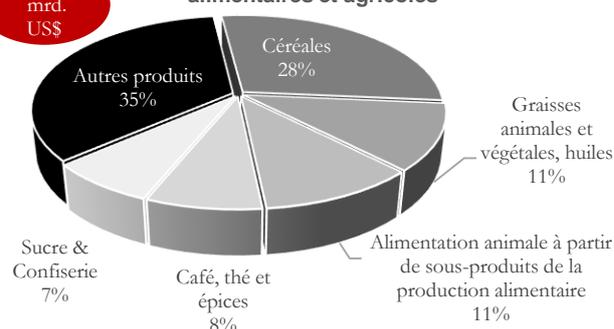
6,0 mrd. US\$

Exportation de matières premières alimentaires et agricoles



5,5 mrd. US\$

Importation de matières premières alimentaires et agricoles



Politique & climat d'investissement

Forme de gouvernement	Monarchie
Stabilité politique – classement (2018)	140 de 211
Indice du droit de propriété - classement (2019)	57 de 129
Climat des affaires - Classement Ease of Doing Business (rang 2020)	53 de 190

Le Maroc est une monarchie constitutionnelle politiquement stable, dirigée par le roi Mohamed VI, qui est monté sur le trône en 1999. Au cours du "Printemps arabe" de 2011, qui a entraîné des changements durables dans une grande partie de la région, il y a eu également des manifestations au Maroc, mais elles étaient relativement faibles par rapport aux autres pays touchés. Elles ont abouti à l'adoption par le roi d'une constitution plus progressiste et à la constitution d'un nouveau gouvernement la même année. Un programme de réforme complet est actuellement mis en œuvre. En tant que l'un des principaux pays arabes, le Maroc, grâce à sa solide infrastructure et à sa situation stratégique, jouit d'une position privilégiée comme base régionale de production et d'exportation pour les entreprises internationales, et constitue ainsi une importante plaque tournante pour l'échange de marchandises entre l'Europe, le monde arabe et les pays subsahariens.

¹ Dollars américains constants à partir de 2010



Le Maroc est devenu membre de l'OMC le 1er janvier 1995. Les échanges de marchandises entre l'Union européenne (UE) et le Maroc sont basés sur l'accord euro-méditerranéen signé le 26 février 1996. La zone de libre-échange entre le Maroc et l'UE pour les produits industriels est en place depuis le 1er mars 2012. En outre, le 1er mars 2013, l'UE a entamé des négociations avec le Maroc sur un accord de libre-échange approfondi et complet (Deep and Comprehensive Free Trade Agreement - DCFTA), couvrant d'autres domaines tels que les services, les marchés publics, la concurrence, la propriété intellectuelle et la protection des investissements. L'économie marocaine sera progressivement intégrée dans le marché unique européen. Le Maroc et l'UE ont également convenu de concessions progressives pour la libéralisation du commerce des produits agricoles, des produits agricoles transformés, du poisson et des produits de la pêche.

Le Maroc encourage et facilite activement l'investissement étranger, en particulier dans les secteurs d'exportation tels que l'industrie manufacturière, par une politique macroéconomique, la libéralisation du commerce, des subventions et des réformes structurelles. Malgré de nombreuses mesures pour la combattre, la corruption reste un grand problème. Le Maroc veut créer un environnement plus attrayant et une plus grande transparence pour les investisseurs. Ces mesures comprennent de nouvelles lois sur l'accès à l'information et la création d'une commission anti-corruption (NACC), qui s'efforce d'éliminer la corruption et la fraude dans les entreprises. En outre, la procédure officielle d'appel d'offres a été réformée et les autorités chargées des enquêtes fiscales ont été renforcées.

Zone rurale

Population rurale en % (2019)	37,5
Proportion de la population rurale vivant dans l'extrême pauvreté ² in % (2020)	<7
Ø Croissance de la population rurale en % (2014-2018)	-0,1
Proportion de la population ayant accès à l'électricité en % (2018)	95

Environ deux tiers des personnes considérées pauvres au Maroc appartiennent à la population rurale, qui, sur le plan économique, dépend directement ou indirectement de l'agriculture. Ils ont tendance à vivre dans des régions où les conditions géographiques sont difficiles avec des infrastructures médiocres, et un faible accès aux marchés.

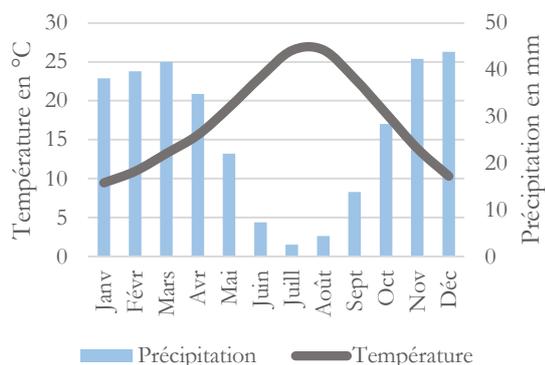
Politique agricole

Depuis 2008, le "Plan Maroc Vert" est mis en œuvre et constitue la base de la politique agricole nationale jusqu'en 2020. Ce plan repose sur deux piliers. Premièrement, l'agriculture marocaine doit être considérablement modernisée et rendue plus compétitive grâce aux investissements réalisés par le secteur privé. Le premier pilier vise les filières agricoles à forte valeur ajoutée (lait, viande, transformation des céréales). Le deuxième pilier, quant à lui, vise à renforcer la productivité et la création de valeur parmi les petits exploitants agricoles dans les régions rurales grâce à des initiatives et des programmes essentiellement publics. Ici, les revenus agricoles doivent être augmentés par l'expansion de la production végétale et animale, en particulier dans les régions défavorisées. En février 2020, les principales caractéristiques du nouveau plan, "Génération Green 2020-2030", ont été présentées, en mettant l'accent sur la professionnalisation accrue de l'agriculture marocaine. L'objectif principal de la politique agricole actuelle est d'augmenter la contribution de l'agriculture au PIB, de créer des emplois dans le secteur de la transformation des produits agricoles et d'accroître les exportations de produits agricoles. Grâce à son Fonds de Développement Agricole, l'État marocain crée actuellement des incitations ciblées à l'investissement par le biais de subventions et d'aides pour la mécanisation et l'irrigation de l'agriculture.

² Seuil de pauvreté : Personnes ayant un revenu < 1,90 de dollars américains par jour



Conditions naturelles et climatiques



Les régions côtières du nord du Maroc ont un climat méditerranéen avec des températures comprises entre 20 et 27 degrés Celsius toute l'année, tandis que les montagnes de l'Atlas central, riches en eau, forment la barrière climatique au Sahara adjacent au sud-est. On trouve des terres agricoles fertiles le long des régions côtières avec une saison des pluies allant de novembre à mars et une moyenne de 100 mm de pluie par mois, ainsi qu'à proximité des montagnes et surtout dans les zones irriguées.

Nutrition

Prévalence de la malnutrition en % (2018)	3,4
-------------------------------------------	-----

Ø Apport en protéines d'origine animale en g/tête/jour (2017)	27,4
---------------------------------------------------------------	------

Le régime alimentaire marocain est largement basé sur les produits céréaliers, les légumes et les fruits. Bien que la consommation de protéines animales augmente régulièrement, elle ne progresse que lentement. La consommation d'aliments riches en sucre, en graisse et en viande continue d'augmenter, surtout dans les zones urbaines. L'apport énergétique alimentaire est présentement supérieur aux besoins réels de la population. Malgré la très bonne évolution de l'approvisionnement alimentaire, des déséquilibres dans la distribution des denrées alimentaires subsistent. D'une part, le régime alimentaire des enfants de moins de cinq ans continue de présenter des déficits évidents, car plus de 10 % des enfants de moins de cinq ans sont encore souffrent de retard de croissance. D'autre part, un tiers des femmes et environ un cinquième des hommes du pays sont classés comme étant en surpoids et obèses.

Agriculture

Superficie agricole en km ² (% de superficie) (2016)	305 700 (68,5)
--------------------------------------------------------------------	-------------------

Valeur ajoutée agricole par travailleur en US\$ (2018)	3 752
--------------------------------------------------------	-------

L'agriculture est de loin le plus grand employeur au Maroc. Environ 38 % des personnes économiquement actives sont employées dans ce secteur. La culture du blé et de l'orge représente le pilier le plus important de l'agriculture marocaine, occupant environ 75 % des terres arables du pays. En outre, la culture des agrumes (mandarines, oranges et citrons) et leur exportation vers l'Union européenne est une source importante de revenus pour le pays.



Élevage d'animaux

Bovins (2018)	3 364 000
Moutons (2018)	19 863 000
Chèvres (2018)	5 205 000
Dromadaires (2018)	59 000
Volaille (total) (2018)	212 435 000
Dindes (2018)	13 249 000
Poulets (2018)	199 186 000

Secteur viande et lait

	Consommation (t)	Consommation par tête (kg/tête)	Production (t)
Viande de bœuf (2018)	378 300	10,5	260 700
Viande de mouton et de chèvre (2018)	234 200	6,5	190 800
Viande de volaille (2018)	792 700	22	670 000
Viande de chameau (2018)	3 600	0,1	3 020
Lait (2018) (total)	2 738 000	76	2 534 500
Lait de vache (2018)			2 450 000
Lait de chèvre (2018)			41 900
Lait de mouton (2018)			33 900
Lait de chameau (2018)			8 700
Œufs ³ (2018)	6 665 550 000	185	7 240 000 000

Potentiels et risques pour le secteur viande et lait

Potentiels	Risques
<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de la consommation de produits laitiers de qualité• Demande supplémentaire du secteur du tourisme• Transformation du lait très développée, avec un large éventail d'innovations et de diversification des produits• Accès facile au marché pour les importations d'aliments pour animaux• Bonne organisation des chaînes de valeur de la viande de volaille et des œufs de table avec des usines de production efficaces	<ul style="list-style-type: none">• Changement climatique, prolongation des périodes de sécheresse et baisse du niveau des eaux souterraines• Rareté des bases alimentaires naturelles et production insuffisante d'aliments pour ruminants• Coûts de production plus élevés, qualité du lait insuffisante et manque de compétitivité internationale de la production laitière• Les insuffisances de l'infrastructure des abattoirs et la densité des contrôles dans les abattoirs et des contrôles de santé animale

³ Données (consommation, consommation par habitant, production) en unités